

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

2018/64

Séance du 15 octobre 2018 à 18 H 00

* * *

Date de convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 15 octobre 2018, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE.

Objet : Décision modificative n°1

Nombre de membres en exercice :	150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix	
Présents :	92
Votants : 89 x 1 voix + 3 x 6 voix	92
Et Pouvoirs : 1 x 1 voix et 1 x 6 voix	7

Afin de pouvoir mandater certaines dépenses, au niveau des dépenses d'investissement et de fonctionnement, il convient de procéder à un ajustement sur certaines opérations.

Je vous propose les virements de crédits comme suit :

- Section fonctionnement :

Du chapitre 011 au chapitre 012 – 25 000 €
- 15 000.00 € du compte 611 au: compte 64111
- 10 000.00 € du compte 611 au compte 64131

Du chapitre 011 au chapitre 65
- 700.00 € du compte 611 au compte 6541

Du chapitre 011 au chapitre 66
- 20.00 € du compte 611 au compte 66111

- Section investissement :

De l'opération 1006 à l'opération 1005
- 3 938.80 € du compte 2138 au compte 2181

De l'opération 1002 à l'opération 1007
- 25 000 € au compte 2138 au compte 2138

Je vous propose de délibérer sur ces propositions.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président,



Yves LAPORTE